

FORMATIONS HABILITÉES À RECEVOIR LA **TAXE D'APPRENTISSAGE**

MASTER :

- Master Droit De La Santé Et De La Protection Sociale
- Master Droit Public Des Affaires
- Master Droit De L'immobilier
- Master Droit Juriste D'entreprise
- Master Droit De La Propriété Intellectuelle
- Master Droit Des Transports Et De L'aéronautique
- Master Droit Et Gestion Des Entreprises Agricoles Et Agro-Alimentaires
- Master Droit Fondamental Des Affaires
- Master Juriste D'affaires
- Master Secteur Financier
- Master Droit Des Médias Et De La Communication
- Master Droit Et Numérique
- Master Ingénierie Du Patrimoine
- Master Droit Fiscal De L'entreprise
- Master Droit Des Libertés
- Master International Economics Law (MINTEC)
- Master Comparative And European Private International Law (CEPIL)
- Master Droit International Comparé (MADIC)
- Master Juriste Européen Programme Droit Européen Général
- Master Juriste Européen Programme Espace, Liberté, Sécurité, Justice
- Master Juriste Européen Sous-parcours Franco-Hellénique, Programme Protection Des Droits Et Espace Social Européen
- Master Juriste International
- Master Formation Notariale
- Master Droit Pénal Et Affaires Publiques Et Privées
- Master Droit Pénal Et Sciences Criminelles
- Master Contentieux Et Arbitrage
- Master Contrats Et Responsabilité Des Professionnels
- Master Droit Des Personnes Et De La Famille
- Master Droit Privé Fondamental
- Master Droit De L'environnement
- Master Droit Des Collectivités Territoriales
- Master Droit Public Général
- Master Droit Du Travail Et De L'emploi
- Master Droit Et Management Social De L'entreprise
- Master Droit Et Sciences Du Travail Européen
- Master Politique Et Sécurité
- Master Relations Internationales Et Politiques De Sécurité
- Master Administration Et Liquidation D'entreprises En Difficulté
- Master Éthique Du Soin Et Recherche
- Master Histoire Du Droit Et Des Institutions
- Master Droit International Et Droit Européen
- Master Droit International Et Comparé Des Affaires

LICENCES :

- Licence Droit
- Licence Professionnelle Métiers Du Notariat Parcours Type Rédacteur D'actes

TAXE D'APPRENTISSAGE



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE**



**FACULTÉ
DE DROIT ET
SCIENCE POLITIQUE**

Verser votre **taxe d'apprentissage**,
c'est **contribuer** à la formation de
vos **futurs collaborateurs**.



TAXE D'APPRENTISSAGE

→ COMMENT EST UTILISÉE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

- Équipements pédagogiques et équipements informatique, audiovisuel, multimédia
- Documentation, reprographie, fournitures
- Indemnisation de conférenciers et intervenants extérieurs
- Développement de projets pédagogiques innovants
- Soutien aux associations étudiantes

→ DE NOMBREUX ÉCHANGES ENTRE LA FACULTÉ ET LES ENTREPRISES :

- Recrutement de stagiaires/diplômés
- Formation continue
- Formation ouverte à distance
- Organisation d'évènements et de manifestations

→ COMMENT VERSER ?

Dès 2023, le solde de la taxe d'apprentissage sera recouvré par l'URSSAF ou la caisse de la Mutualité sociale agricole et versé à la Caisse des dépôts et consignations. Celle-ci sera chargée de reverser les fonds aux établissements habilités, désignés par les entreprises via la plateforme dédiée SOLTéA. Cette plateforme sera ouverte début mai 2023. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site : www.soltea.gouv.fr

Lors de votre versement et pour vos déclarations, vous aurez besoin de renseigner l'identifiant d'Unité Administrative d'Immatriculation de la Faculté de Droit (N°UAI : 0312302J).

Pour plus de précisions sur les modalités :

Claire COLLETAZ

Tél. : 05.61.63.39.88 • Email : claire.colletaz@ut-capitole.fr

→ PROMESSE DE VERSEMENT :

Il est très important de retourner à la faculté par courrier ou par courriel le document « promesse de versement » ci-joint. Il permettra à nos services de vérifier que votre versement nous a bien été adressé.

Contact à la Faculté de Droit et Science Politique :

Justine HURET

Tél. : 05.61.63.38.18 • Email : droit-admin@ut-capitole.fr